

EZY SUR EURE
CEREMONIE DES VŒUX
VENDREDI 10 JANVIER 2025

Monsieur le Président de l'Agglomération du Pays de Dreux, Cher Gérard,
Mesdames et Messieurs les Adjointes et les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les Membres du CCAS,
Major DAVESNES,
Monsieur le Chef du Centre de Secours, Lieutenant GRANJA,
Capitaine AZMI, cher Bruno, Adjudant-Chef DUMEZ, cher Cédric,
Madame la Directrice de l'Ecole Élémentaire, Isabelle VAN DER HEYDEN,
Madame la Directrice de l'Ecole Maternelle, Valérie LEROUX, (Céline COSSON)
Monsieur le Principal du Collège, Jean Marie AGBOTON,
Monsieur Corentin CHESNEL, professeur au Collège et Grand animateur de la
Classe défense,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Membres d'associations,
Mesdames et Messieurs les membres du Personnel Communal, de la Police
Municipale,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

- Nouveaux habitants d'Ezy,
- Représentants de nos institutions (gendarmerie, pompiers, écoles, collège),
- Forces vives de la commune (associations, industriels, artisans et commerçants)
- Ainsi que tous les Ezéens qui ont souhaités être présents ce soir, bienvenue dans notre Salle d'Activités Communale pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Je suis particulièrement heureux d'accueillir ce soir Gérard SOURISSEAU, Président de l'Agglo du pays de Dreux. Il nous parlera tout à l'heure, je l'espère, de l'actualité de notre Agglo.

Mais pour le moment, permettez-moi de débiter par un bilan de l'année qui vient juste de se terminer et de faire un point sur les projets que, pour certains, nous portons depuis plusieurs années, et pour d'autres que nous souhaitons réaliser dans l'année 2025.

Sans respect d'un quelconque ordre chronologique, ni de priorité, ni d'exhaustivité, le plus important chantier de voirie de 2024 aura été l'enfouissement des réseaux aériens (électrique, éclairage public, téléphonie, et numérique) par le SIEGE, le Syndicat d'Electricité du Département de l'Eure, dans la partie ouest de la rue Aristide Briand. Passage de gaines, passage des réseaux, suppression des poteaux existants, installation de nouveaux candélabres, depuis la rue Isambard jusqu'à et y compris la Place Felix Hulin et quelques rues adjacentes.

Des infiltrations importantes d'eaux claires dans le réseau d'assainissement de cette partie ouest de la rue Aristide Briand vont malheureusement encore obliger l'Agglo du Pays de Dreux à engager cette année des travaux de réparations nécessaires, en privilégiant le chemisage continu sans ouverture de nouvelles tranchées.

Si l'on récapitule, après le remplacement du réseau d'eau potable en 2018, les modifications importantes du réseau d'eaux usées et l'enfouissement des réseaux aériens en 2022 dans la partie est de la rue Aristide Briand entre la rue Isambard et le Quai de l'Eure,

Après la construction de la Maison de santé cette année et l'aménagement du carrefour d'entrée de ville,

Au final, la totalité de la rue Aristide Briand, est et ouest, trottoir et chaussée, sera remise à neuf pour redonner à cette importante artère d'Ezy, le standing qu'elle avait dans les temps anciens, où on l'appelait la Grande Rue d'Ezy.

Dans un tout autre domaine et dans le but d'accueillir un nouveau Chirurgien-dentiste à Ezy, début janvier 2024, en moins de 3 mois, fin 2023, les Services techniques ont réussi à transformer le logement de l'espace Culturel et Sportif en Centre de Santé Temporaire opérationnel.

Bien sûr, dans un premier temps Monsieur GAINET a dû recevoir les patients dans des conditions inconfortables car les travaux n'étaient pas terminés. Le Docteur DAHAN a suivi quelques jours plus tard, la PMI et nos Infirmières, début février. Cependant 3 mois supplémentaires, à temps très partiel, il est vrai, ont été nécessaires pour terminer l'ensemble des travaux intérieurs. Quelques finitions de façade restent encore à achever.

Le Centre de Santé est dit provisoire, car les professionnels de santé l'occupent en attendant la construction de la Maison de Santé. Au même titre qu'un groupe de kinésithérapeutes, une Sage-Femme, une Infirmière de pratiques avancées, tous les professionnels de santé du centre de santé se sont engagés à intégrer la Maison de Santé dès son ouverture.

Par la suite, une fois libéré, le Centre de Santé pourra être transformé en Maison France Service dans laquelle pourront se tenir des permanences : finances publiques, allocations familiales, assurance maladie, assurance retraite, France travail, Etc...

Depuis le début de mon intervention, chaque sujet nous renvoie à la Maison de santé Pluridisciplinaire. Où en est-on ? certains la qualifie d'Arlésienne, celle dont on entend souvent parler mais qui ne vient jamais.

Vous avez pu voir le projet dans le dernier bulletin municipal de décembre. L'an dernier, à cette même place, nous en étions à l'instruction, par les services de l'Etat, du Permis de Construire déposé en décembre pour un maximum de 5 mois.

Et bien ce dernier nous a été accordé le dernier jour du 5^{ème} mois, c'est à dire le 7 mai dernier. 5 mois ont encore été nécessaires pour préparer, instruire et dépouiller la consultation des entreprises. 16 lots ont donné lieu au choix de 14 entreprises, réunies officiellement le 9 décembre avec deux mois pour démarrer les travaux. La première réunion de chantier a eu lieu lundi dernier 6 janvier. Les travaux dureront 14 mois, c'est-à-dire jusqu'en mars 2026.

Dans mon Edito de décembre, je parlais des conséquences de la situation économique très dégradée de la France. Aucun gouvernement, ni aucune motion de censure inconséquente, n'éviteront d'importantes mesures d'économies. Plutôt que de supporter ces économies sur ses propres dépenses, Il est toujours plus facile pour l'état de taper sur les collectivités locales : Régions, Départements, Agglo pour ce qui nous concerne.

Que ce soit pour la Maison de santé ou pour les sujets dont je vais parler maintenant, tous sont financés par les fonds propres de la commune, et/ou par des emprunts et par des subventions contractualisées avec l'Etat et les collectivités déjà citées.

Ainsi sauf défaillance de l'Etat ou de ces collectivités, tous les projets évoqués pourront être engagés et réalisés.

Concernant l'Ecoquartier, nous avons passé un contrat de mandataire avec la Société d'Economie Mixte E.A.D du conseil départemental de l'Eure pour la poursuite de sa mise en œuvre jusqu'à sa réalisation, en 4 années. Nous avons également sélectionné un Cabinet de Maitrise d'Œuvre, l'Atelier AD de Rouen, pour la finalisation des études règlementaires, les études de conception, les aménagements des espaces publics et de voirie ainsi que les modalités de constructibilité.

L'Eglise Saint André d'Ezy est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques. Elle est ainsi un élément très important du patrimoine de notre commune. Avec Monsieur DICKE, chef de projet, Petite Ville de Demain, de l'Agglo du Pays de Dreux, nous travaillons actuellement à la concrétisation sur 2 ans, 2025 et 2026, du projet de restauration de la toiture, du parvis, de l'électricité et de quelques travaux de menuiserie.

Des subventions sont demandées auprès de la DRAC, Direction Régionale des Activités Culturelles, de la Région Normandie, du Département 27 et de la Fondation du Patrimoine par l'intermédiaire de l'Association Ezy Patrimoine. 10.000 euros sont déjà acquis sur un objectif de 55.000 euros fixé avec la Fondation. N'oubliez pas que les dons à la fondation du Patrimoine sont, au

minimum, déductibles à 60% des impôts. Ainsi si vous versez 100 euros, cela ne vous en coûte en réalité que 40.

Je terminerai par 5 projets, déjà évoqués dans mon éditorial de décembre, mais que je vais détailler maintenant, 5 chantiers dont les budgets nécessaires à leurs réalisations ont été votés par le Conseil Municipal en avril 2024 et qui devront donc impérativement se concrétiser en 2025.

N°1 - L'aménagement et le paysagement de la Cour du Musée du Peigne, (aménagement aux normes « personnes à mobilité réduite », gestion des eaux pluviales et paysagement), travaux qui doivent théoriquement être terminés avant la réouverture du Musée ; Travaux subventionnés par le Fond de Concours de l'Agglo ; Travaux qui représentent la première tranche de la réalisation du projet Parc-jardins, dont je souhaite confier cette année la partie conception à un Cabinet d'Etude.

N°2 - La rénovation énergétique de la Mairie, changement de fenêtres, de la chaudière, isolation du grenier. Elle est subventionnée au titre du Fond Vert allouée par la Préfecture, car elle participe aux économies d'énergie que l'Etat demande aux communes et aux collectivités, pour leurs établissements publics.

N°3 - Depuis presque un mois, nous sommes en consultation d'entreprises pour sélectionner d'ici quelques jours une société de Travaux publics dans le but de réaliser un parking public et une Aire pouvant accueillir 10 camping-cars à l'entrée côté passerelle de notre camping municipal.

N°4 - Le renforcement et la réhabilitation de la partie haute de la rue de Côte Blanche qui en a bien besoin, car cette rue est devenue un axe très fréquenté au fil des années.

N°5 - La fin de la réalisation du parking paysagé boulevard Gambetta entre le Laboratoire d'Analyses médicales et la rue Rousseau puis la réfection de la chaussée du Boulevard. Mais il faudra pourtant attendre la fin de travaux de raccordement à l'Assainissement Collectif de quelques maisons du secteur, travaux à la charge de l'Agglo du pays de Dreux et programmés avant la fin du semestre en cours.

C'est devenu une tradition depuis 8 ans, les fêtes de fin d'années sont marquées, et remarquées bien au-delà d'Ezy, par une magnifique mise en lumière de la commune et par notre Marché de Noël de 10 jours.

Celui-ci a, une nouvelle fois, été une grande réussite tant populaire que commerciale, jalonné par 2 Nocturnes les vendredis soir et particulièrement celle de l'Office de tourisme de l'Agglo, le 20 décembre. Félicitations et remerciements aux Services techniques, au Comité des fêtes et son Président Florian Rigot, aux Associations qui ont participé chaque jour à son animation, avec une pensée particulière pour Joelle BRET, notre Ajointe au Maire pour ses talents d'Organisatrice et d'Animatrice de ce marché de Noël.

En tant que Maire et employeur, permettez-moi de présenter mes meilleurs vœux, pour cette nouvelle année, aux Agents de notre commune :

- A notre Directrice Générale des Services : Magalie BARBIER,
- Aux personnels du pôle accueil : Alison, organisatrice de cette soirée, Janine, Nadège et Pascaline LE PRINCE RINGUET qui vient de nous rejoindre,
- Aux personnels du Pôle Ressources : Garance aux affaires générales, Audrey CHAPUIS qui nous a rejoint aux Ressources humaines et notre nouveau comptable David LEGRAND,
- A notre toute nouvelle agent du CCAS : Pauline BOURGEOIS, qui effectuera également un tiers temps à la Médiathèque, bienvenue à Ezy, Madame,
- A nos deux Policiers Municipaux : Maryline et Sylvain,
- A notre gestionnaire du Camping : Stéphane DELVALLEE,
- A notre Responsable des Services Techniques : David CROISILLE,
- Aux personnels de la voirie, des bâtiments communaux et son responsable : Jérémie ALIPRANDI,
- Aux personnels des Espaces Verts, sous la houlette d'Alain PEQUET,
- Aux personnels de la restauration scolaire et leur responsable Laurence PERCEBOIS,
- Aux ATSEM, aux personnels d'entretien et leur responsable Annie CHAUVEL,

- Aux bénévoles d'Ezymédi@, et à leur bibliothécaire : Géraldine GRANSARD.

Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués, des forces vives de la commune, à vous tous ici rassemblés et en fait à tous les habitants d'Ezy, permettez-moi de vous présenter, en mon nom et en celui des Conseillers municipaux et des Adjointes au Maire qui m'entourent, nos meilleurs vœux, pour une belle et heureuse année 2025, pour vous-mêmes et vos familles. Que celle-ci vous apporte et nous apporte Paix et Santé.

Bonne année à tous

Pierre LEPORTIER
10 janvier 2025